



Digne-les-Bains, le 28 juillet 2017

Recommandations de sécurité
suite à l'annulation du rassemblement festif
à caractère musical TOTEMYSTIK

Les organisateurs du rassemblement festif à caractère musical TOTEMYSTIK avaient fait part de leur intention d'organiser leur manifestation entre les Alpes-de-Haute-Provence et le Var ce week-end.

Etant donné la sécheresse et le risque incendie exceptionnel, les préfets des Alpes-de-Haute-Provence et du Var ont décidé, par arrêté, d'interdire tout rassemblement de cette nature, du 27 juillet à 8h00 au 31 juillet 2017 à 6h00 inclus, afin d'éviter tout risque de mise en danger des personnes.

Les organisateurs ont annoncé sur leur site Facebook l'annulation de la manifestation.

Des informations circulent sur les réseaux sociaux mettant en doute la réalité de l'interdiction et de l'annulation.

Recommandations :

Le Préfet des Alpes de Haute-Provence recommande de ne pas diffuser d'information non vérifiée sur Internet et les réseaux sociaux.

Suivez les comptes @Préfet04 et Facebook.com/Préfet-Des-Alpes-Haute-Provence.

Le Préfet des Alpes de Haute-Provence déconseille fortement à toute personne, qui en aurait l'intention, de se rendre sur les lieux de cette manifestation sous peine de poursuites, compte tenu que les accès au site sont bloqués et que le risque incendie est très sévère sur le secteur.

